

Publié le 18 octobre 2017

## Qui organisera les territoires de demain ?

Concurrencées sur leurs prérogatives par de nouveaux acteurs comme par une évolution profonde des comportements individuels et des attentes des citoyens, les collectivités locales doivent repenser leur rôle et ceux de leurs outils au cœur de la dynamique socio-économique des territoires. Retour sur les moments forts de la séance plénière du Congrès de Bordeaux, animée par la journaliste Carole Rap : « Réinventer le rôle des collectivités locales : vers des autorités organisatrices des territoires ? »



Les transformations de l'économie et des modes de vie travaillent en profondeur nos territoires. Elles tiennent à la combinaison de 4 facteurs de mutations : innovations techniques, réalités économiques, évolution des mentalités et pression environnementale. Portées par la révolution numérique, elles transforment nos modes de vie, qu'il s'agisse de notre manière de consommer, d'apprendre, de se déplacer ou de vivre en ville.

**Une évolution des besoins source de profondes transformations des services publics** Selon **Isabelle Baraud-Serfaty**, fondatrice du cabinet de conseil en économie urbaine **Ibicity**, le premier des changements qui s'opère est un "glissement serviciel" en matière de services urbains, induisant une refonte en profondeur du rôle des collectivités locales vers celui d'agrégateurs d'intérêt général. À titre d'exemple, le renouveau de la gestion publique de la mobilité dépasse désormais la gestion des transports en commun pour répondre à un besoin d'accompagnement individuel des usagers sur l'ensemble du parcours de mobilité.

Ces changements mettent en lumière plusieurs axes de transformation majeurs, à savoir l'émergence d'une économie dite de la souscription, l'apparition d'**usagers interconnectés** en temps réel, à la fois ou successivement consommateurs et producteurs de services, l'hybridation croissante entre les secteurs, ainsi que le développement d'**offres sur mesure**.

Les collectivités locales et leurs outils, au premier rang desquels se trouvent les Epl, sont bien évidemment directement impactés par ces mutations. Reste pour ces acteurs à ne pas se retrouver en marge de ces évolutions et à devenir de véritables parties prenantes du changement. Pour **Laurence Rouede**, conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine, il s'agit d'abord d'adopter une

démarche prospective permettant de "*connaître les flux et les usages afin d'aménager les territoires tout en respectant les équilibres entre les grandes aires urbaines attractives et les espaces qui le sont moins*".

**Des conséquences durables pour l'action des collectivités et de leurs outils** Nos territoires plongent donc peu à peu dans une économie de l'usage, plus fonctionnelle et individualisée. Les fournisseurs de services publics se trouvent ainsi concurrencés dans leur périmètre traditionnel par le développement de nouveaux acteurs publics et privés, d'**agrégateurs** ou de **plateformes**, intervenant directement auprès des citoyens-consommateurs. **Isabelle Sculler**, directrice de **Bordeaux MétroPulse**, invite ainsi à "*faire travailler tous les acteurs de manière intelligente au service des attentes des citoyens*".

L'enjeu pour les collectivités est donc d'affirmer leur légitimité et de redéfinir leur **rôle d'autorités organisatrices**, en s'appuyant sur les principes et valeurs de services publics accessibles à tous. Pour **Jean-Léonce Dupont**, représentant de l'Assemblée des départements de France (ADF) et président d'honneur de la FedEpl, dans un environnement marqué par la raréfaction des ressources des collectivités locales, l'enjeu vis-à-vis de ces nouveaux interlocuteurs est de parvenir "*à les coordonner, à décider des priorités et à prendre en compte l'intégralité des territoires afin d'éviter de possibles fractures territoriales*".

*Photo : au pupitre et sur écran Isabelle Baraud-Serfaty, fondatrice du cabinet de conseil en économie urbaine Ibicity, présente les 4 mutations à l'origine des transformations de l'économie et de nos modes vie. Crédits ©Stéphane Laure, stlaure@gmail.com*

**[Réécoutez le podcast de la séance](#) animée par Carole Rap**